

Barreto González, Andrés Bernardo (Colombie)

[original : espagnol]

Exposé des qualifications

La présente mise en candidature est déposée conformément à l'article 36, paragraphe 4 a) du Statut de Rome de la Cour pénale internationale et au paragraphe 6 de la résolution ICC-ASP/3/Res.6 de l'Assemblée des États Parties de la Cour pénale internationale sur la procédure de mise en candidature et d'élection des juges.

La Colombie a décidé de présenter la candidature de M. Andrés Barreto González, proposée par le Groupe national de la Colombie devant la Cour permanente d'arbitrage en vertu de l'article 36-4-a-ii, « Procédure de présentation de candidatures à la Cour internationale de Justice prévue dans le Statut de celle-ci ».

La Colombie présente la candidature de M. Barreto en vertu de la liste B, dans la mesure où il possède des connaissances et compétences dans divers domaines en lien avec le droit international, comme le droit international humanitaire et les règles des droits de l'homme, ainsi qu'une grande expérience dans des fonctions juridiques professionnelles en lien avec les travaux judiciaires de la Cour.

L'expérience et la qualification de ce candidat se fondent sur sa formation et expérience dans les secteurs public et privé, dans différents domaines du droit et des relations internationales.

M. Barreto est actuellement Surintendant de l'Industrie et du Commerce de la Colombie, responsable des aspects administratifs et juridictionnels d'enquêtes primordiales pour l'économie de la Colombie, dans les domaines de la lutte contre les cartels d'entreprise et la protection du consommateur, entre autres.

M. Barreto González est juriste diplômé de l'Université del Rosario et spécialiste en droit des entreprises et du commerce, en droit international et en droit public. Il a, entre autres, appuyé le Président Iván Duque Márquez dans sa plainte déposée devant la Cour pénale internationale contre Nicolás Maduro.

Dans le secteur public, M. Barreto González a tour à tour été Directeur juridique et coordinateur des concepts juridiques du ministère des Relations extérieures, coordinateur des privilèges et immunités du ministère des Relations extérieures et avocat au Bureau du contentieux du ministère des Relations extérieures. Il a également été Directeur des Relations internationales de Bogota et ombudsman adjoint pour le district de la capitale.

Dans le secteur privé, il a été avocat au sein du cabinet d'avocats Moncada Abogados, conseiller juridique pour RTI Televisión, avocat pour la Chambre de commerce de Bogota, et directeur et chef du Contentieux au sein de plusieurs entreprises. Il exerce la profession d'avocat depuis plus de dix ans, et a enseigné le droit dans plusieurs universités.

Aux fins de l'article 36-8, M. Barreto représentera le système du droit civil pour le Groupe des pays de l'Amérique latine et des Caraïbes. Il s'agit d'un candidat de sexe masculin.
